



DEMANDE D'OFFRES
N° 004/AWF/EU ECOFAC6/FARO/2020 du 03/03/2020
Plan d'utilisation des terres UTO, FARO REGION NORD CAMEROON
Financement : EU ECOFAC 6, FED/2017/386-020

TERMES DE REFERENCE
pour le recrutement d'un groupe de consultant ou
d'un cabinet pour la réalisation d'un plan
d'utilisation et de valorisation des territoires de
l'UTO Faro

1. Contexte et justification

Le Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles – phase 6 (« ECOFAC 6 ») financé par le 11^{ème} Fond Européen de Développement est conçu pour appuyer les institutions gouvernementales chargées de la gestion de l'environnement en Afrique centrale. Le programme ECOFAC 6 cible un appui direct à près de 12 aires protégées réparties sur sept Etats différents (Gabon, Cameroun, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Sao Tome et Principe et Tchad) membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et huit paysages prioritaires pour la conservation, tout en contribuant à une économie verte caractérisée par un développement économique durable et inclusif, ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique. Pour faire face aux menaces sur la biodiversité et sur les aires protégées, les activités du programme visent : (a) la coordination des activités sectorielles au niveau des territoires et des paysages régionaux ciblés ; (b) le renforcement et l'amélioration des systèmes de conservation et (c) l'association des populations à la conservation. L'efficacité de la conservation sera perfectionnée par le renforcement des capacités des acteurs et par l'adoption d'une approche d'apprentissage et de gestion participative.

C'est dans le cadre du programme ECOFAC VI qu'African Wildlife Foundation (AWF) a été retenue pour mettre en œuvre l'appui à la gestion du Parc Nation du Faro et contribuer à la protection de l'espace naturel et des territoires de conservation de l'UTO Faro.

Jusqu'aux grandes migrations des années 80 venant du Sahel, les densités humaines dans la zone de l'UTO Faro était réputée faible. Ce contexte précédemment favorable à la grande faune et à la végétation souffre aujourd'hui de multiples pressions et menaces. Parmi lesquelles figurent la transhumance nationale, régionale et sous-régionale, le braconnage, l'orpaillage, les feux de brousse incontrôlés. Ces pressions combinées avec le Changement Climatique (CC), la poussée démographique (immigration) et le front agricole et cotonnier, mettent en péril les services écosystémiques et le bien-être des communautés riveraines du PNF. Les conséquences sont entre autres développement agricole, les incursions dans les aires protégées et leurs corridors.

Afin de mener à bien cette mission, le projet recrute une équipe d'experts ou un cabinet pour conduire une étude sur l'utilisation des terres et les opportunités de développement d'activités génératrices de revenus cohérentes avec la priorité de conservation de la biodiversité des territoires.

2. Objet

L'objectif de cette étude est de contribuer à la production d'un Plan d'Utilisation des Terres qui équilibre le Développement Durable et les objectifs de la gestion des ressources naturelles. Le Plan utilisera les analyses spatiales et autres outils pour aider à identifier nouvelles activités économiques

ou activités économiques déjà existantes et des zones qui facilitent le développement durable en minimisant les compromis entre les différents secteurs.

Ce plan sera produit en collaboration avec les partenaires du Forum des Acteurs Locaux, une plateforme de dialogue animée par AWF, les Services de la Conservation du Parc National du Faro avec l'appui technique et logistique des techniciens de AWF.

Le produit final devra répondre aux objectifs du projet listés dans l'Annexe II, Extrait du cadre de résultats.

3. Méthodologie

L'équipe d'experts ou le cabinet appliquera une méthode spécifique développée par AWF (annexe I). Ils se baseront sur une étude spatiale préliminaire réalisée par AWF (annexe I Tableau du processus de planification) et sur la feuille de route élaborée et validée par les acteurs de l'UTO FARO.

Il s'agira pour les consultants de mettre en œuvre les activités 4,6,8, 10, 12 et 13 du processus de planification en Annexe I.

Une campagne de terrain pour la collecte de données aura pour but d'effectuer la cartographie participative de l'utilisation des territoires communaux et de collecter les données sociales et économiques pertinentes sur un échantillonnage pertinent parmi les environ 70,000 habitants de l'UTO Faro, ainsi que les plans de développements locaux de chaque commune, pour soutenir l'analyse. Un cadre méthodologique est proposé et partiellement mis en œuvre par AWF.

Elle se déroulera aux mois d'Avril et de Mai 2020. Les frais liés aux véhicules, carburant et de déplacement seront couverts par AWF.

L'équipe circulera dans la zone de l'UTO Faro dans un véhicule AWF, assisté par un chauffeur, 1 membre du personnel des services du Parc, 1 membre du personnel de AWF et si nécessaire des assistants et guides issus des communautés.

Les réunions de contrôle, d'information, de validation et de restitution qui sont proposées dans l'annexe I seront organisées par AWF en coordination avec les consultants et conduites sous le contrôle du comité de pilotage mis en place par le Préfet de Poli. Tous les frais liés à ces réunions seront couverts par AWF.

L'équipe de consultants proposera un plan d'exécution détaillé deux semaines maximum après signature du contrat.

A l'issue de la campagne de terrain, les consultants produiront un document analytique portant la synthèse des données, les analyses pertinentes à la gestion et à la prise de décision ainsi que des scénarii de visions locale portées par un impératif d'harmonie entre le développement social et la prospérité de la vie sauvage.

Les consultants faciliteront après réunions de validation avec les communautés concernées, un atelier de restitution et de définition des priorités dans le cadre du plan d'affaire (ou d'investissement), collaboration avec le MINEPAT, ministère de tutelle de la planification territoriale, membre du comité de pilotage et fournisseur de données pour cette étude.

4. Rapportage

Le consultant produira :

- les timesheet signés pour chaque employé engagé, ainsi qu'une facture pour le règlement des honoraires et frais engagés ;
- Un rapport de début de mission au maximum 10 jours après le début de la mission ;
- Une liste des nombres d'échantillons, dates, participants à cartographie participative ;
- Un rapport d'activité avec en annexe les données brutes collectées, des copies des cartographies et autres matériels collectés ;

5. Livrables

1. Une première version de synthèse des données, d'analyses et de scénario de planification d'usage et de valorisation des territoires à des fins de validation des données et d'identification des priorités ;
2. Une version finale du plan d'utilisation des territoires de la zone concernée. -

6. Budgets

La quantité de travail en première estimation pourrait correspondre à un total de 105 h/j.

Les candidats présentent une proposition de budget uniquement sur les honoraires détaillés par tâche.

Les coûts de collecte de données fera l'objet d'une budgétisation commune avec le personnel de AWF avant la réunion de cadrage. Tous les frais seront pris en charge par AWF. Les pertes sur le terrain font l'objet d'un montant standard pour AWF.

7. Proposition

Les groupes de consultants ou cabinets qui souhaitent exprimer leur intérêt pour ce service sont priés de bien vouloir fournir :

Une lettre de présentation décrivant la compréhension générale de l'enjeu et des besoins exprimés par le présent avis ;

Une offre technique comprenant les grandes lignes des modalités d'application de la méthode, des méthodologies de collecte de données, les moyens d'analyse ;

Un plan de travail préliminaire succinct, ventilé pour le nombre d'h/j par tâches ;

Une offre financière comprenant les honoraires et les autres coûts liés attendus, le calendrier de versement ;

Un dossier démontrant l'expertise des experts proposés, y-compris les CV détaillés, la liste des travaux pertinents et si possible des copies des rapports les plus pertinents.

La proposition devra parvenir à AWF avant le 18 Mai 2020, 17h (UTC) révolues, par email à l'adresse de Madame Saa, ssaa@awf.org, avec le titre « Faro : PUT ». Les questions sont à adresser à Sébastien REGNAUT sregnaut@awf.org au plus tard le 27 Mai 2020, 17h (UTC) révolues.

Les candidats pourront indiquer leur identité, les coûts journaliers, les coûts de voyages ;

Les consultants seront tenus de déclarer l'absence de conflit d'intérêts.

7 Expertise

L'équipe doit être composée d'au moins :

Un chef de mission avec une formation académique de niveau DEA-DESS au minimum. Un expert senior avec une formation académique de niveau Master au minimum.

L'équipe dans son ensemble doit démontrer des formations académique et d'expertise dans :

- L'économie rurale, l'économie verte ;
- La planification communale et la production de plans de gestion d'aires naturelles rurales ;
- L'agroforesterie ;
- L'analyse sociologique et anthropologique des populations du Sahel ;
- L'analyse spatiale ;
- L'aménagement rural, la planification territoriale ;
- La gestion d'agro-business, de coopératives de production agro-forestières ou d'agriculture communautaire.

De plus, une expérience notable démontrée dans les aires de conservation du Nord Cameroun est préférée.

L'équipe sera accompagnée par

- - 1 chauffeur AWF
- - 1 chargé de projet AWF, guide, de niveau Master qui introduira l'équipe aux communautés et animera une campagne de sensibilisation villageoise et appuiera la collecte de données ;

- - 1 assistant de recherche – guide et traducteur membre des communautés villageoises pour appuyer la collecte de données.

Les accompagnateurs seront à la charge exclusive de AWF.

8. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

La clarté, la qualité générale de la présentation ;
La qualification et l'expérience des membres de l'équipe proposée ;
L'expérience dans le domaine spécifique en Afrique ;
La qualité et la pertinence du plan d'action proposé.

9. Attribution

L'offre sélectionnée présentera l'offre technique la plus robuste, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport prix/qualité

Les critères d'attributions sont les suivants :

La proposition technique sur 70 points.

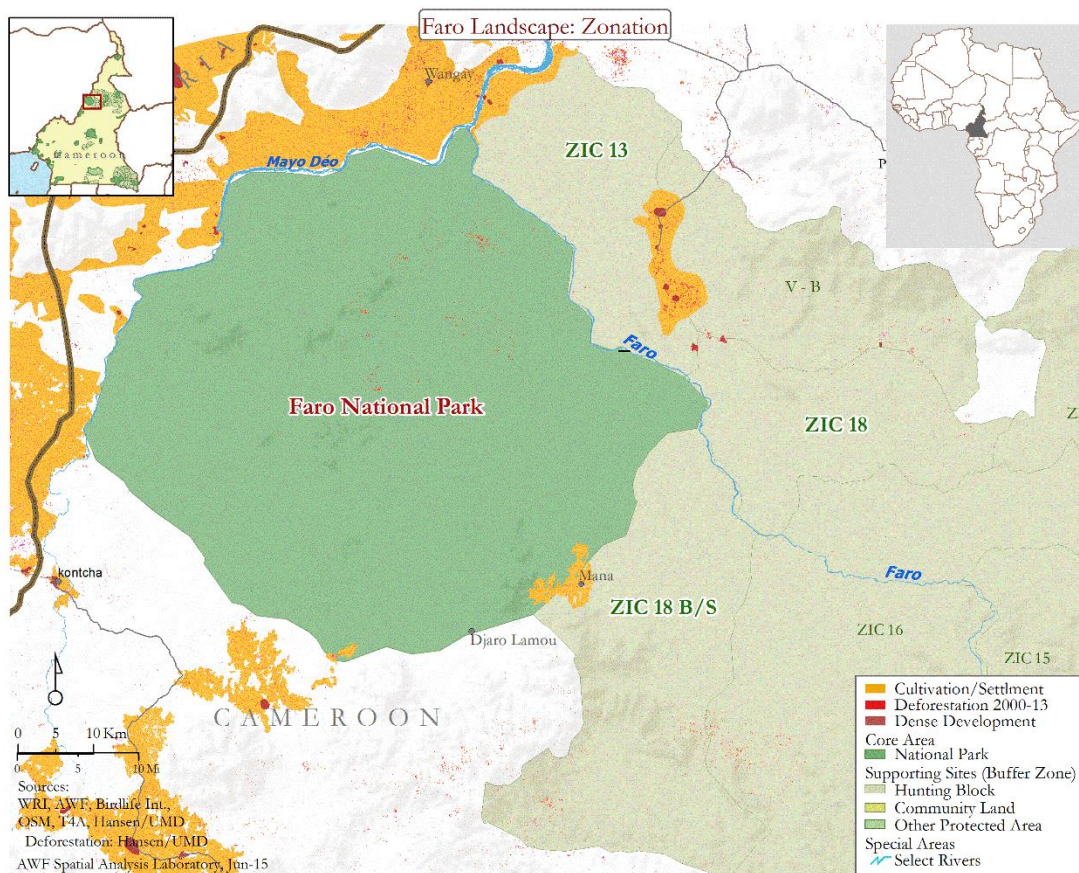
- 10 points, la formation de base de l'équipe
- 10 points, l'expertise démontrée et l'expérience spécifique de l'équipe
- 5 points, la clarté, la qualité et l'aspect de la présentation de la documentation
- 15 points, la qualité et la pertinence de l'analyse de la situation proposée dans la lettre de présentation
- 20 points, la pertinence de la méthode proposée, en particulier l'intégration de la méthodologie AWF
- 10 points, la cohérence et l'efficacité du plan de travail succinct proposé

La proposition financière sur 30 points

- 10 points, le nombre de jours/homme pour effectuer la mission
- 10 points, les honoraires, les dépenses et frais de voyages
- 10 points, compétitivité de l'offre

Annexe I - DONNEES SPATIALES DISPONIBLES et le PROCESSUS de PLANIFICATION

Les données spatiales seront mises à la disposition du candidat retenu.



Communautés / Divisions administratives

Cette région abrite une diversité de groupes ethniques dont Koma, Bata, Haoussa, Foulbe, Mbororo, Tchamba, Kolbila, Doupa, Hinga, Pape, Mboum, Pere, Voko, Namdji, Doaya et Illaga. Ces groupes ethniques constituent 138 villages organisés sous deux arrondissements (Poli et Beka) six cantons (Voko, Bantadje, Mana, Wangai, Tchamba, Gode) sous l'encadrement traditionnels de Lamidos. Le canton d'Alme voisin, dans l'arrondissement de Mayo Baleo (Département du Faro et Deo, Région de l'Adamaoua) 7 villages sont aussi partie prenante de la gestion de l'UTO au Sud du parc. Ces communautés dépendent des ressources naturelles, de l'élevage et de l'agriculture, de l'agro-pastoralisme. En raison du climat rude et aride et des infrastructures limitées, la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont élevées, les taux d'analphabétisme sont élevés et la résilience globale des communautés faible. Dix-huit colonies se trouvent à la périphérie immédiate de la ZIC 13 et du parc national de Faro qui appartient à la région Nord, département de Faro avec deux arrondissements: la Beka et la Poli. Arrondissement Beka a les cantons: Wangai, Tchamba et Beka; et Arrondissement Poli compte quatre cantons: Voko, Bantadjé, Mana et Godé. Le canton de Voko comprend 18 petits villages; Le canton de Bantadjé se compose de 15 villages avec Bantadjé comme centre de la région; Le canton de Wangai compte 15 villages; Le canton de Tchamba compte 51 villages avec Tachamba comme village central; et le canton de Beka avec le village de Beka comme centre compte 15 villages. Les autorités traditionnelles, les Lamido, détiennent un pouvoir important et sont respectées par les communautés locales. La gouvernance locale joue un rôle important dans la région et l'AWF fait participer les Lamidos à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme. Le parc national de Faro relève de trois chefferies locales: Lamido de Wangai, Lamido de Bantadjé et Lamido de Mana. ZIC13 relève de: Lamido de Voko, Lamido de Tchamba et Lamido de Godé. Les monts Atlantika (Monts Atlantika) sont situés à l'ouest de la ZIC13 et du parc national de Faro et font

partie de la frontière avec le Nigéria. Cette zone montagneuse (de 250 à 1850 m) abrite l'ethnie montagnarde de Koma qui vit toujours à son mode d'origine et compte environ 21 villages du côté camerounais. Les touristes visitent les villages lors de safaris ethnographiques spécialement organisés, en passant par la ZIC13 pour traverser le pont de Djalingo.

Stratégie de mise en œuvre

- Gouvernance et gestion du PAYSAGE UTO Faro

Objective spécifique 1 :

Les activités socio-économiques et sectorielles dans le Parc National du Faro sont coordonnées d'une façon intégrée dans une perspective d'approche paysage qui assure la disponibilité durable des services écologiques pour les parties prenantes.

1.1 Etablissement d'une structure de gouvernance paysagère/ establishment of a landscape governance structure

1.2 Macro-zonage de l'UTO Faro/ Macro zoning of UTO Faro (landscape)

1.3 Elaboration d'un plan d'aménagement pour les zones de conservation prioritaires spécifiant les interventions pour l'atténuation des conflits homme faune (micro-zoning at sub-landscape level)/ Elaboration of a land use management plan for conservation priority zones

A. Le processus the planification/ The planning process

Le développement d'un plan d'aménagement du territoire est divisé dans deux étapes de planification : le macro- et le micro zonage. Le macro-zonage est un processus qui implique toutes les parties prenantes de l'UTO Faro. L'objectif ultime de macro-zonage est de définir une vision pour le paysage, une vision décrite par une carte qui indique des différentes catégories et zones d'utilisation de terres (land use zone catégories) et les zones d'écologie prioritaires (conservation priority zones) pour les quelles un micro-zonage serait faite (Fig. 1).

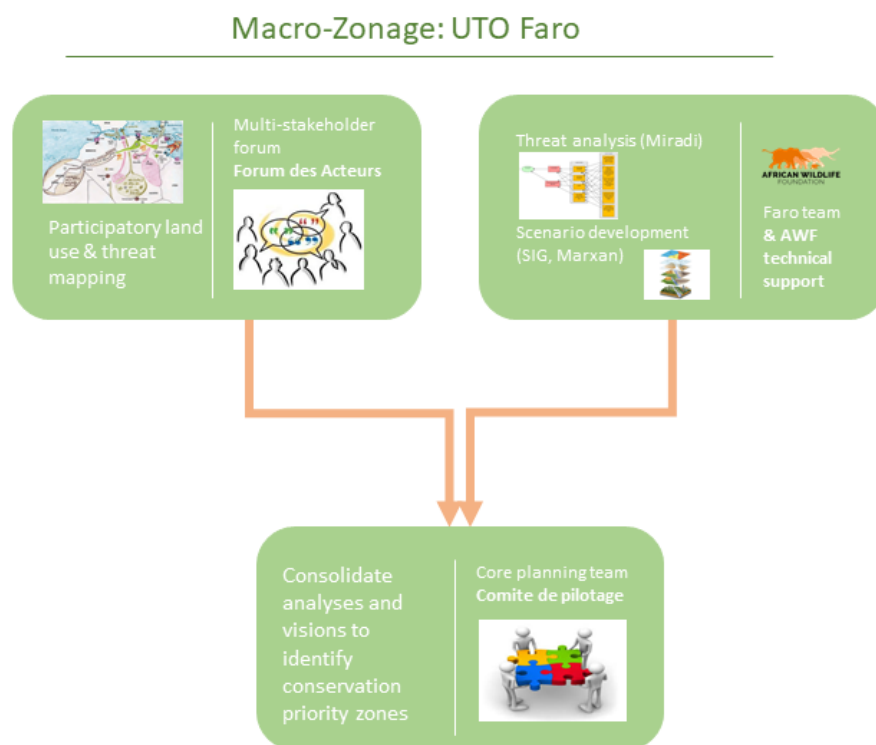
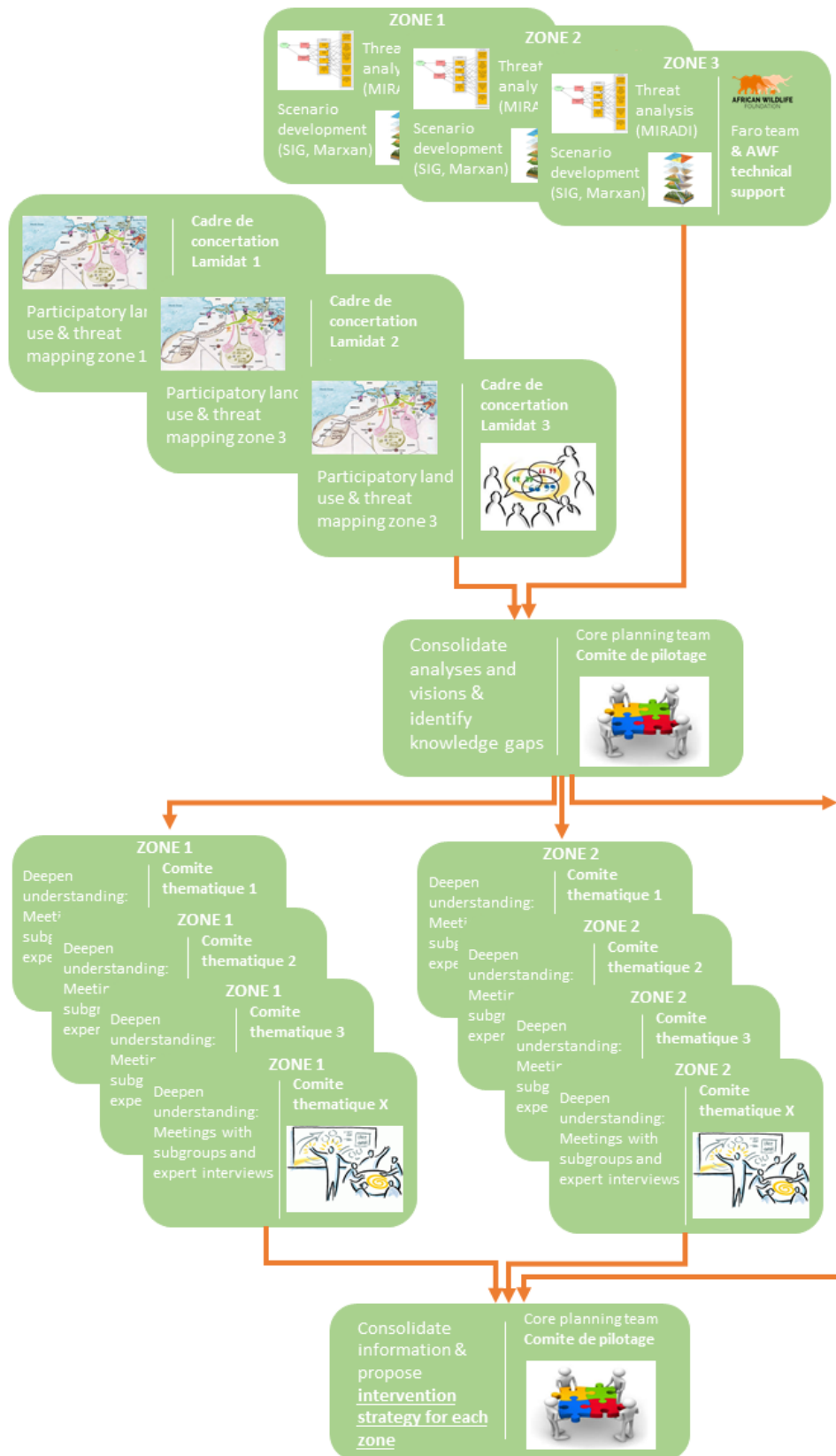


Figure 1. Aperçu du processus du macro-zonage. Chaque case indique du cote gauche l'approche et l'objective et du cote droite les acteurs responsable pour cet étape.

Le micro-zonage s'applique à un maximum de trois sous unité de l'UTO Faro.

Micro-Zonage: Zones de conservation prioritaires



Le processus de planification/ The planning process

Step	Quoi	Qui	Objectives/ Questions	Produits	Extr.	Moyens/activités
Macro-zonage – UTO Faro (landscape unit)						
1	Cartographie préliminaire des parties prenantes	Equipe AWF Faro	Identification des (qui sont) groupes des parties prenantes qui doivent être représentés dans les FdA.	Carte des acteurs	1.1	Réalisé
2	Définition de la composition/ des membres, du mode de fonctionnement et de l'évaluation du Forum des acteurs, la plateforme multi-acteurs	Equipe AWF Faro et ECP	<p>Représentativité : Comment représenter les parties prenantes d'une façon qui permet</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'équilibrer les différentes voies 2. D'équilibrer les pouvoirs entre les participants 3. D'avoir présent des personnes qui ont le pouvoir de pousser pour des changements dans les domaines importants 4. D'assurer que le nombre total ne dépasse pas 50 personnes 5. De limiter les dépenses <p>Fonctionnement : Objective du FdA, Qui fait quoi, quand, où et comment Evaluation : comment évaluer la gouvernance selon les principes de la bonne gouvernance ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Description des règles de sélection des membres du FdA 2. Manuel de procédure d'opération : Un référentiel à usage commun pour tous les acteurs au sein du FdA. Le manuel des procédures indique le circuit de traitement des opérations tout en spécifiant : <ul style="list-style-type: none"> - La tâche à faire (quoi) ; - Le niveau de responsabilité (qui) ; - Les différentes étapes de traitement (quand) ; - Les lieux de réalisation (où) ; - Le mode d'exécution (comment). 3. Evaluation de la gouvernance 	1.1	Réalisé
3	Définition de la composition/ des membres de		Représentativité : Comment représenter les	1. Description des règles de	1.2	Réalisé

	l'équipe central de planification (ECP) et tenue de la première réunion de l'ECP		parties prenantes d'une façon qui permet d'avoir des compétences techniques multidisciplinaire et des acteurs politiques clés sans dépasser le nombre de 10. Fonctionnement : Objective du FdA, Qui fait quoi, quand, où et comment	sélection des membres du FdA 2. Manuel de procédure d'opération 3. Feuille de route pour le développement d'un plan d'aménagement (pour plus de direction regardez « Community Conservation Planning Framework Manual » boîte 1 page 4		
4	Collecte et analyse de données secondaires	Consultants		<ul style="list-style-type: none"> Informations sur la conservation et l'écologie Informations sur le tourisme Information sur l'économies Informations sur les moyens de subsistance Informations sur les institutions et la gouvernance Pour plus de détails consultez « Community Conservation Planning Framework Manual » boîte 2 page 5	1.2	Campagne de terrain Avril Mai Echantillonnage a développer sur les 138 communes 40 h/j l'Equipe AWF Faro en collaboration avec une équipe d'appui technique (David W, Nakedi M, Olivia R)
5	Modélisation spatiale/ priorisation	Equipe d'appui technique AWF David W		Palette des scenarios base sur des donnes SIG	1.2	Appui par David Williams
6	Cartographie participative de l'utilisation des terres et analyses des conflits au niveau UTO Faro lors d'un FdA	Consultants Campagne de terrain Avril Mai	Rassembler les informations et visions de toutes les parties prenantes dans la forme d'une carte de l'utilisation des terres de l'UTO Faro	Carte (esquisse) de l'utilisation des terres actuelles Identification des menaces Identification et typologie des conflits Carte qui d'écrit la vision de l'utilisation des terres Proposition des mesures de gestion qui sont nécessaires pour y arriver	1.2/ 1.4	Campagne de terrain Avril Mai Nombres de zones a identifier (Macro-Zonage) 30 h/j l'Equipe AWF Faro, équipe d'appui technique
7	Examinassions, révision et consolidation des résultats de	Consultants Analyses	Identification des types de conflit et des zones de conflit		1.2	Mise en coherence des donnees (plan 4,5 et 6)

	la modélisation et des extraits bruts du Fora					10 h/j
8	Plan d'utilisation de terres et identification les zones pour lesquelles un micro-zonage sera faite	Consultants ECP, Equipe AWF Faro et Equipe d'appui technique AWF	Identification des zones prioritaires pour la conservation et donc un micro-zonage. Zones prioritaires sont les zones avec une valeur écologique élevée qui sont menacées	Plan d'utilisation des terres qui décrit : l'utilisation des terres actuelle, des menaces (actuelles et futures) pour la faune et les terres sauvages, zones et typologie des conflits entre les objectives de la conservation et d'autres objectives, et zones prioritaires	1.3/ 1.4	Production du plan 10 h/j
9	Soumission du plan d'utilisation des terres au FdA	FdA UTO	Validation de l'analyse et des zones prioritaire par le FdA		1.2	2. FdA UTO
Micro-zonage – Lamidas individuels (landscape sub-unit)						
10	Réunions (communautaires) et consultations thématiques animées par les comités thématiques	Comités thématiques	Rassembler des informations plus approfondies sur les différentes thématiques (probablement : droits fonciers, transhumance, pêche, orpaillage, agriculture		1.3/1.4	4-6 réunions thématiques organise par les comités thématiques et plusieurs consultations informelles avec des informateurs clés
11	Examinations, révision et consolidation des résultats extraits bruts du Fora et des informations des consultations thématiques	Consultants facilitent ECP				4. réunion de l'ECP 5 h/j
12	Draft Plan d'aménagement des trois zones prioritaires	Consultants	Description des stratégies d'intervention pour l'atténuation des conflits entre les objectifs de conservation et d'autres	Description des limites de l'utilisation des ressources naturelles, des conflits homme faune,		Appuis : ECP, Equipe AWF Faro et Equipe d'appui technique AWF 10 h/j
13	Soumission du plan d'aménagement au FdA Lamidat	FdA Lamidat, ECP	Révision/Validation par le FdA Lamidat			6 FdA Lamidat, 1 réunion de l'ECP
14	Soumission du plan d'aménagement au FdA UTO	FdA UTO, ECP	Révision/Validation par le FdA UTO			5.(+Evt. 6. FdA et 7. Réunion de l'ECP)

Annexe II - Extrait du Cadre logique EU Faro en lien avec le PUT.

R1 : production de l'outil PUT. R3 : mise en œuvre du plan de renforcement des chaînes de valeurs

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (et année de réf)	Valeur actuelle Date de réf	Cibles (et année de réf)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général: incidences	Le parc national de Faro et le paysage environnant fonctionnent comme un réservoir globalement exceptionnel pour la biodiversité d'Afrique centrale et un environnement de soutien pour les communautés environnantes.	Taille ou densité de la population des espèces phares de l'UTO-Faro Service et biens écosystémiques fournis par l'UTO-Faro utilisés par les populations	Inventaire des ressources fauniques, des services et biens écosystémiques du PNF en 2018	Ligne de base à établir	Population des espèces phares de l'UTO-Faro à stabiliser Services et biens écosystémiques à valoriser à partir de 2018	Transect standard et de recette Données À travers les inventaires complets du parc, Examen du piégeage de caméras; données de patrouille à base de – CT/SMART	Les populations de la faune se stabilisent dans le NP de Faro et le paysage environnant comme des menaces sont réduites par des patrouilles, communauté et du secteur privé dans la gestion de la faune et les possibilités de subsistance alternatives

Objectif(s) spécifique(s): résultat(s)	Résultat 1. Les activités socio-économiques et sectorielles dans Parc National du Faro sont coordonnées d'une façon intégrée dans une perspective d'approche paysage qui assure la disponibilité durable des services écologiques pour les parties prenantes.	A. % tous les acteurs impliqués dans les mêmes types d'activité agissent de façon concertée et conjointement (UTO) B. % tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'UTO-Faro sont membres du forum des acteurs et participent activement aux réunions du Forum des Acteurs. participant au Forum des Acteurs.	A Mise en œuvre concertée des activités à partir de 2018 B Participation effective aux réunions du Forum des Acteurs à partir de 2018	La réunion ne se passe pas encore	A Au moins 80% des activités sont mises en œuvre conjointement et de façon concertée pendant les cinq années B Améliorer de 30% à 80 le taux de participation des acteurs au forum de la 1ère année, à la 5ème année 50% en 3ème année et 70% en 5ème année	A. Procès-verbal de la réunion UTO et listes des participants B. Procès-verbal du Forum des Acteurs et listes de participants	Les réunions régulières de l'UTO constituent un moyen pour le Service de conservation d'engager les acteurs et les communautés du secteur privé dans la planification et la gestion de DFR de manière à faciliter la collaboration, la coordination et la coopération
Extrants	Extr. 1.1 Etablissement des structures de gouvernance paysagères Création des plateformes de consultation et de coordination avec les autorités traditionnelles et communautés locales, les	Nombre de plateformes de consultation et de coordination mises sur pied avec tous les acteurs	Identification et sensibilisation des acteurs en 2018	Les réunions ne sont pas actuellement passe	25% participant à l'année 1, Au moins 50% à l'année 3 et 100% dans l'année 5	Procès-verbal de Forum des Acteurs et listes de participants	Certaines ONG locales ne sont pas viables ou actives. L'analyse des parties prenantes permettra à l'équipe d'identifier les ONG, les coopératives et les groupes d'initiatives communautaires viables et alignés sur les objectifs du projet pour participer au Forum des Acteurs

	éleveurs transhumants, les opérateurs des zones de chasses et le PN de GashakaGumti (Nigéria).						
	Act. 1.1.1: Visiter autour de Lamibe et d'autres parties prenantes pour partager le plan de travail et encourager l'engagement total dans FdA; Act. 1.1.2: Réunions biennuelles du FdA à Voko avec tous les parties prenantes du terrain pour examiner et mettre à jour les plans de travail (14400) Act. 1.1.3 Établir des échanges réguliers avec Gashaka Gumti NP Act. 1.1.4: Créer un mécanisme formel de collaboration avec Gashaka Gumti dans le plan de gestion du parc			Moyens: temps du personnel pour coordonner la logistique des réunions, l'ordre du jour, consulter les parties prenantes, faciliter les réunions et préparer les contributions et les rapports, y compris les plans de travail annuels. Voyage et hébergement pour les participants, le lieu et la nourriture.			
	Extr. 1.2 Macro-Zonage UTO Faro et corridor Faro-Benoue Elaboration d'un plan d'utilisation des terres des zones périphériques avec les parties prenantes.	Plan de développement macroéconomique approuvé par les autorités et les parties prenantes	Identification des actions prioritaires du Plan de développement local à mettre en œuvre	Aucun plan actuellement	Mise en œuvre du Plan de développement local avec un accent sur les actions prioritaires à partir de 2020	Lettre ou procès-verbal reconnaissant l'approbation	La macro-zonation actuelle définit uniquement l'aire protégée sans zonage / planification autour de la périphérie de la réserve

	<p>Act. 1.2.1. Soutenir l'identification, la cartographie et l'examen des impacts potentiels des activités en cours et planifiées sur les corridors essentiels et fournir des rapports et cartographie les acteurs clés pour travailler à leur protection et à leur gestion favorable à l'activité de la faune</p> <p>Act. 1.2.2: Examen et préparation des données actuelles des corridors importants de la faune et de l'analyse des lacunes, an. 1; Superposition des données de menace actuelles et futures dans le modèle d'utilisation des terres, an 1; Fournir des rapports et des cartes aux parties prenantes pour appuyer la rédaction d'un plan d'aménagement et de développement à long terme à moyen terme / macro-zonation pour assurer la conservation de FNPYr 1</p> <p>Act. 1.2.3: Planification territoriale participative multipartite au niveau de l'UTO du paysage de Faro reliant le plan de gestion générale du parc aux plans de gestion de la faune des unités de gestion des terres environnantes (7980)</p> <p>Act. 1.2.4 (was 1.4.2): Identification des zones de conservation prioritaires (points chauds de conflit les objectives de conservation et d'autres objectives)</p>	<p>Moyens: temps du personnel pour l'analyse spatiale de l'AWF, la vérification sur le terrain et l'engagement des parties prenantes, et un atelier national de validation.</p>					
	<p>Extr. 1.3 Micro-zongae des zones de conservation prioritaires Développement d'une stratégie d'intervention spécifiant les interventions pour l'atténuation des conflits homme faune</p>	<p>A. Plan d'aménagement présentant une stratégie d'intervention pour l'atténuation des conflits pour chaque zone de conservation prioritaire B Mise en œuvre de la stratégie</p>	<p>Identification et mise en œuvre des actions prioritaires dès 2019</p>		<p>Réduction des cas Conflit humain-faune signalés d'au moins 80%</p>	<p>Rapports d'incident</p>	

	<p>Act. 1.3.1: Forum qui regroupe les différentes parties prenantes au niveau de chaque Lamidat dans le quel les zones de conservation prioritaires sont situés</p> <p>Act. 1.3.2: Réunions communautaires (organise par les comités thématique) dans les zones d'intervention et entretiens avec les experts pour identifier les meilleures mesures d'atténuation;(5220)</p> <p>Act. 1.3.3: Pour chaque zone de conservation prioritaire élaborer une stratégie d'intervention en s'appuyant sur les meilleures pratiques des travaux antérieurs dans des contextes similaires, la pratique existante dans la zone ; Act. 1.4.4: Former les rangers pour appuyer l'adoption de mesures d'atténuation dans les zones problématiques (41400)</p> <p>Act. 1.3.4: Intégrer l'apprentissage des pilotes dans les stratégie d'intervention</p>			<p>Moyens: temps du personnel pour coordonner la logistique des réunions, l'ordre du jour, consulter les parties prenantes, faciliter les réunions et préparer les contributions et les rapports. Voyages et hébergement, et nourriture. Une réunion de Lamido et une assemblée générale. Projets de démonstration</p>		
<p>Extr. 1.4 Règlements administratifs pour réguler l'utilisation et la gestion durable des ressources naturelles</p>	<p>Mise à jour des règlements relatifs à l'utilisation et la gestion durables des RN approuvés par l'UTO</p>	<p>Document disponible en 2018</p>		<p>Application des dispositions du document à partir de 2019</p>	<p>Procès-verbal de la réunion de l'UTO</p>	
	<p>Act. 1.4.1 Examiner les réglementations existantes pertinentes en relation avec les stratégies d'interventions définies sous 1.3 (concernant l'utilisation du bois, de l'eau et du fourrage);</p> <p>Act. 1.4.2 Engager les autorités de Lamibe et de parcs et les organismes compétents pour évaluer ces règles et les besoins des ajustements et règles supplémentaires</p> <p>Act 1.4.3 Proposer des nouvelles réglementation selon les besoins de l'UTO</p>			<p>Moyens: temps du personnel pour coordonner la logistique des réunions, l'ordre du jour, le conseil aux parties prenantes, la facilitation des réunions et la préparation des contributions et des rapports.</p>		

	Résultat 3. Les populations et d'autres acteurs riverains sont associées à la gestion intégrée des ressources naturelles et en tirent un bénéfice durable.	Nombre de personnes dans les communautés cibles participant à la gestion durable. Nature et quantité des bénéfices tirés	Niveau de vie des populations en 2018	Lignes de base à établir	Amélioration des conditions de vie de toutes les personnes impliquées dans la gestion du parc à l'horizon 2023	Rapports des réunions communautaires Enquêtes	
	Extr. 3.2 Des zones avec une fonction social ou écologique clé pour réduire l'envasement, améliorer la qualité de vie humaine et la disponibilité du forage pour les bœufs sont restaurés.	Grille de partage des bénéfices définie et validée par les parties prenantes	Identification des parties prenantes et des bénéfices		100% des bénéfices obtenus sont équitablement redistribués entre les bénéficiaires	Minutes UTO	
	Act. 3.3.1 Discutez avec Lamibe, les zones et espèces potentielles pour la restauration et élaborer des accords d'appui (Quid pro Quo) Act. 3.3.2 Etablissement d'une pépinière et entraînement des pépiniéristes Act. 3.3.3 Organiser des journées de plantation avec les écoles et les communautés Proposer des zones d'utilisation spéciale sur les terres communautaires et les règlements de gestion en vertu de l'UTO Sur la base de la recommandation Lamibe et du plan de développement UTO			Moyens: Salaire (répartis par R3)			

	<p>Extr. 3.3 : Des activités de subsistance qui réduisent les menaces sur les systèmes naturels dans les zones clés ont bénéficiées des encouragements (agro-forestiers irrigués dans des zones prévues pour réduire l'érosion et pour améliorer la sécurité alimentaire, apiculture pour réduire les feux de brousse dans le par)</p>	<p>Nombre de projets communautaires développés et mis en œuvre au profit des communautés</p>	<p>Diagnostic participatif des activités génératrices de revenus porteuses dans les populations en 2018</p>		<p>Au moins un projet mis en œuvre par an</p>	<p>D'accords signés Rapports sur la distribution des fonds</p>	
	<p>Act. 3.3.1 : Identification des activités de subsistance économiquement viables qui réduisent les menaces sur les systèmes naturels dans les zones clés Act. 3.3.2 : Établir et gérer les accords de Quid Pro Quo qui conditionnent le soutien au développement de ces activités par la gestion de la conservation Act. 3.3.3 : Appui technique, matériel et financier pour ces activités de subsistance</p>			<p>Moyens: Sous-subsvention d'un partenaire de développement pour établir des accords environnementaux réciproques, création de zones à usages multiples et formation à l'agroforesterie, à la certification et à la gestion des entreprises</p>			

	<p>3.4 Les mouvements de bergers sont canalisés à travers des corridors aménagés d'une façon qui assure suffisamment des ressources alimentaires et en eau pour les bétails et les bergers, qui réduit la pénétration dans le parc et les feux de brousse et qui génère des revenus pour la population riveraine.</p>						
	<p>Act. 3.4.1 : Identification des activités de subsistance économiquement viable qui réduisent les menaces sur les systèmes naturels dans les zones clés Act. 3.4.2 : Établir et gérer les accords de Quid Pro Quo qui conditionnent le soutien la mise en œuvre de la stratégie par la gestion de la conservation Act. 3.4.3 : Appui technique, matériel et financier pour la matérialisation de la stratégie</p>						